

M Le lien. ariverain

Grâce à Internet, surveillez le niveau de la rivière Chaudière!

Vous désirez savoir si le niveau de la rivière Chaudière est à la hausse? S'il s'approche de la hauteur critique d'une inondation possible? La Ville de Sainte-Marie, dans un souci de toujours mieux vous renseigner pour votre sécurité, inaugure un tout nouveau service d'information qui permet aux citoyens branchés sur Internet de suivre l'évolution du niveau de la rivière Chaudière, presque en temps réel et à n'importe quel moment du jour et de la nuit.

Avec le réchauffement de la planète, les possibilités de phénomènes imprévisibles augmentent et il faut disposer d'outils de prévisions additionnels et fiables. De plus, il existe une forte demande sociale pour protéger la population contre les inondations en les alertant avec le plus d'anticipation possible.

Pour ce faire, la Ville innove en utilisant les grandes possibilités technologiques d'Internet. Ainsi, grâce à une collaboration avec les entreprises Benoît Baillargeon inc. et Imago Communication, les données recueillies par un détecteur de niveau

seront automatiquement transmises, à toutes les quinze minutes, dans le site Internet de la Ville de Sainte-Marie. Pour en prendre connaissance, il suffit de se rendre sur la page d'accueil du site de la Ville (www.ville.sainte-marie.qc.ca). Vous pourrez immédiatement y lire le niveau actuel de la rivière et il suffit de cliquer sur le lien « Détails » pour accéder à plus d'information.



Un premier graphique montre le niveau actuel de la rivière s'il dépasse 144 mètres. En bas de ce niveau, la rivière ne suscite

Bruno Gilbert, ing.
Directeur du Service
de l'ingénierie



aucune inquiétude. Vous trouverez, à l'aide de liens situés dans ce graphique, des cartes illustrant les zones de la ville qui sont menacées d'inondation selon la hauteur de la rivière. Ces cartes sont en développement et seront améliorées au cours des années. Dans un second graphique, l'internaute pourra suivre l'évolution du niveau de la rivière au cours des 72 dernières heures.

Bien que les données transmises sur le site Internet ne le soient qu'à titre indicatif, il s'agit d'un outil supplémentaire de prévention qui s'ajoutera à ceux déjà en place. Une visite régulière pour vérifier le niveau de la rivière pourrait vous aider à prévoir une menace d'inondation et, le cas échéant, à être aux aguets. Dans un tel cas, nous vous invitons à écouter la station radiophonique CHEQ-FM qui diffusera, s'il y a lieu, les recommandations et avis en provenance de la Ville.

Prochaine réunion du conseil :
le mardi 10 avril à 20 h

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



VILLE DE
SAINTE-MARIE
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

www.ville.sainte-marie.qc.ca
387-2301 aux heures de bureau

Mieux vaut prévenir...
que guérir

À la suite de l'inondation d'octobre dernier, le Comité des mesures d'urgence en a profité pour revoir ses façons de faire et apporter certaines améliorations techniques et opérationnelles. Le texte qui suit vous présente les changements les plus significatifs qui ont résulté de nos séances de travail.

1. Processus d'évaluation rapide et efficace du risque

- Ajout d'une échelle graduée sur le pont;
- disponibilité, sur le site Internet, du niveau d'eau de la rivière en temps réel;
- production d'une cartographie de la zone inondable avec les secteurs envahis selon le niveau d'eau;
- établir un contact avec les municipalités riveraines pour améliorer notre connaissance du comportement de la rivière;
- à plus long terme, développer avec le ministère des Ressources naturelles et les autres municipalités riveraines un outil de simulation qui permette d'anticiper le mouvement des eaux en période de crues.

2. Processus d'alerte des mesures d'urgence

- Révision du Plan des mesures d'urgence;
- modification au déclenchement des mesures d'urgence par la création d'un petit comité d'évaluation du risque.

3. Processus d'alerte auprès des citoyens

- Utilisation des véhicules incendie pour alerter les résidents;
- établir une entente avec CHEQ-FM pour assurer une information régulière auprès des citoyens pendant l'événement;
- informer les résidents des secteurs touchés du risque à utiliser les sous-sols à des fins résidentielles ou même d'entreposage;

(suite à la page 2)

Beaucoup de projets en perspective...

Lors de la présentation du Plan triennal d'immobilisations, j'ai informé la population des grands projets auxquels la Ville sera confrontée au cours des cinq prochaines années.

En effet, plusieurs des équipements majeurs de la municipalité sont à bout d'âge et nécessitent d'être remplacés, pensons par exemple à l'usine de filtration (22 M\$) et à l'aréna (7 M\$); dans d'autres cas, les exigences gouvernementales et les besoins propres à une ville moderne nous obligent à remplacer des bâtiments qui ne répondent plus aux besoins du jour, mentionnons le poste de police (500 000 \$) et la bibliothèque municipale qui sera agrandie et

enrichie de salles de travail et de locaux communautaires (3 M\$). À cela, il faut ajouter le projet de revitalisation de la rue principale (2 M\$) qui viendra compléter les travaux déjà réalisés sur Marguerite-Bourgeoys et sur le boulevard Laroche. Finalement, il nous faudra prochainement remplacer le camion-échelle du Service de sécurité incendie qui a 32 ans de service (1 M\$ pour un camion neuf).

Des incontournables

Plusieurs diront que c'est beaucoup d'argent et le conseil en est très conscient. Mais que pouvons-nous vraiment retarder?

L'usine de filtration doit impérativement être remplacée puisque notre source d'ap-

Harold Guay
Maire



visionnement en eau est insuffisante et que nous contrevenons à la Loi sur l'Environnement.

La structure de l'aréna a atteint les limites de sa vie utile et nécessiterait des travaux si importants que le conseil a préféré opter pour une nouvelle construction. Pour un investissement relativement semblable, cette solution nous assure d'obtenir un équipement de qualité, capable de desservir notre clientèle pour les 30 prochaines années.

(suite à la page 2)

À CONSERVER À LA VUE :

Votre conseil municipal vous fournit ce mois-ci un document précieux : « **Le guide d'intervention en cas d'urgence** » préparé par le Comité des mesures d'urgence de la Ville.

Beaucoup de projets en perspective... (suite)

Le nouveau poste de police fait suite à l'exigence du gouvernement du Québec d'embaucher quatre policiers additionnels et de leur fournir un milieu de travail acceptable qui répond lui aussi aux exigences d'une police moderne. Les citoyens qui suivent la scène municipale savent combien a été longue et difficile la recherche d'un terrain ou d'un bâtiment apte à recevoir notre futur poste de police.

L'idée d'aménager le CHSLD actuel pour y accueillir le poste est finalement celle qui a été retenue; ce choix a le mérite de conserver l'un des derniers bâtiments patrimoniaux publics de la municipalité tout en permettant d'y recevoir une bibliothèque agrandie et des locaux communautaires qui font l'objet de demandes pressantes de nos organismes et cela depuis très longtemps. L'utilisation du vieux CHSLD a aussi l'avantage de libérer le centre récréatif actuel de même que le poste de police qui pourront répondre aux besoins de certains de nos organismes communautaires.

L'état de dégradation actuelle de notre vieille rue commerciale nécessite que l'on intervienne d'urgence. C'est d'ailleurs la volonté exprimée par un grand nombre de citoyens très heureux de la revitalisation amorcée au centre-ville. Ce rajeunissement du cœur de la ville dynamisera tout le secteur commercial et amènera certainement de nouvelles boutiques ne nécessitant pas de grandes surfaces. L'aménagement d'un petit parc et d'un stationnement répondra certainement aux attentes de plusieurs. La rue principale pourra très prochainement porter fièrement son nom.

Finalement, le camion-échelle a lui aussi atteint les limites de sa vie utile et doit être remplacé. À ce titre, le conseil envisage l'achat d'un véhicule usagé de façon à réduire l'emprunt nécessaire. Il faudra évidemment qu'un tel camion soit disponible sur le marché et qu'il réponde à nos exigences de qualité et de sécurité. S'il n'était pas possible de profiter d'une telle occasion, le conseil n'aurait d'autre choix que d'acheter un véhicule neuf.

Une stratégie gagnante

Ce contexte très particulier, dans lequel le conseil se trouve, le place en position d'investir rapidement des sommes importantes tout en maintenant un compte de taxes acceptable et un niveau de services auquel la population est habituée. Malgré toute sa bonne volonté, le conseil se trouve confronté à une situation où très peu de ces grands investissements peuvent être reportés. Après de nombreux calculs et de nombreuses simulations, le conseil considère qu'il peut réaliser ces projets sans étrangler le payeur de taxes. Pour ce faire, le présent conseil et ceux qui lui succéderont devront respecter les orientations suivantes :

- continuer à prévoir 1 % de majoration du compte de taxes pour le paiement de l'usine de filtration (jusqu'en 2010);

- continuer à prévoir 1 % de majoration du compte de taxes pour le paiement comptant d'une partie du million de dollars jusqu'ici emprunté annuellement pour l'entretien général des infrastructures et des bâtiments municipaux (jusqu'en 2013);

- limiter ses investissements à 1 M\$ par année, mis à part les travaux remboursés par les promoteurs et, évidemment, les grands projets dont je viens de vous parler.

De plus, considérant que la dette actuelle diminue normalement, que le Pacte fiscal et la taxe sur l'essence retourneront à la Ville des sommes appréciables d'ici 2013, nos calculs sont à l'effet que, bien que la dette municipale atteindra les 21 M\$ en 2013, elle reviendra au niveau actuel, soit 15,3 M\$ aux environs de l'année 2017. Le scénario utilisé postule une augmentation d'au moins 2 % par année du compte de taxes (1 % pour l'usine et 1 % pour les immobilisations). Il postule également que les gouvernements supérieurs assumeront leur participation dans ces investissements publics, ce qui, pour le conseil, est une condition incontournable à leur réalisation.

La tactique de commencer à payer l'usine avant qu'elle ne soit construite a été excellente puisqu'elle nous a permis d'augmenter graduellement le compte de taxes tout en réduisant le montant à emprunter au moment de la prise de possession de l'installation. Il n'y aura donc pas d'année avec une augmentation de 12 % pour faire face à ce nouvel investissement puisque les sommes nécessaires seront déjà disponibles dans le budget. Il en va de même de la stratégie de payer davantage comptant grâce à la réserve du 1 % dont j'ai parlé précédemment. Cette approche a elle aussi donné de bons résultats puisque la Ville n'emprunte plus que 600 000 \$ en 2007 en comparaison avec le million de dollars qui était habituellement nécessaire pour couvrir nos nouvelles immobilisations.

Au niveau des opérations, nous portons une attention toute spéciale à l'entretien préventif de nos usines et de nos infrastructures considérant qu'il est plus économique d'entretenir que de remplacer en urgence. La formation de notre personnel est également un élément des plus importants qui assure les citoyens d'avoir les bons services au meilleur coût possible. Finalement, les outils de planification que nous avons développés depuis quelques années nous ont permis de préciser notre vision du développement de Sainte-Marie tout en nous aidant à faire les bons choix dans un contexte où les ressources financières sont toujours inférieures aux besoins exprimés.

Tous ces gestes visent à maintenir la santé financière de la Ville tout en faisant face à ces gros chantiers qui sont incontournables. Notre stratégie a pour effet de garantir une marge de manœuvre de moins en moins tributaire de l'augmentation des taux d'intérêt tout en évitant des augmentations soudaines de la taxation et la réduction de service.

Mieux vaut prévenir... que guérir (suite)

- aviser les propriétaires de maisons construites sur des blocs de ciment de ne pas faire obstacle au passage de l'eau en ouvrant les fenêtres du sous-sol pour équilibrer les pressions.

4. Lors de l'évacuation des gens

- Simplification des formulaires et assurance d'un meilleur suivi des personnes hébergées;
- entente avec le CLSC pour accueillir les cas lourds : personnes âgées non autonomes, personnes handicapées, etc.
- disposer de matériel de base pour une première intervention : lits de camp, couvertures, serviettes, savon, etc.

5. Meilleure utilisation des locaux de l'hôtel de ville lors de mesures d'urgence

- Accueil pour les résidents transportés : caserne d'incendie;
- accueil pour les résidents qui arrivent par leurs propres moyens : hall de l'hôtel de ville;
- inscription des évacués : hall d'entrée de l'hôtel de ville;
- réponse téléphonique : console téléphonique principale de l'hôtel de ville;
- salle d'attente : salle du conseil;
- salle de repos des intervenants : sous-sol de l'hôtel de ville;
- centre de coordination : salle des comités du conseil;
- salle de presse : salle de réunion de la trésorerie.

6. Nouveaux équipements

- Un nouveau centre de coordination doté d'installations téléphoniques opérationnelles;
- remplacement des deux pompes de la salle électrique et ajout de deux nouvelles pompes;
- installation d'une valve empêchant le refoulement des égouts dans l'hôtel de ville;
- installation d'un branchement permettant de faire fonctionner l'hôtel de ville avec une génératrice si nécessaire;
- achat d'une nouvelle embarcation;
- réalisation de matériel permettant un transport plus sécuritaire des gens qui sont évacués à l'aide de chargeuses.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe des mesures d'urgence a fait tout son possible pour tirer le maximum de l'expérience qu'elle a vécue à l'automne dernier de manière à travailler de façon plus sécuritaire et à offrir la meilleure assistance possible lorsque son intervention est requise.

Il est certain qu'aucune de ces mesures n'empêchera une inondation ou tout autre désastre. Mais la prévention et l'organisation peuvent certainement contribuer à en réduire les dommages et les inconvénients. Je vous invite à lire le feuillet distribué dans la présente édition du Lien Mariverein qui vous rappelle les mesures à prendre lors d'une inondation.

Jacques Alain, directeur général

Plan triennal d'immobilisations (2007-2009)

Survol des projets 2007



Jacques Alain
Directeur général

En plus des grands projets présentés par le maire Harold Guay en première page, la Ville donnera suite aux orientations adoptées par le conseil lors de l'adoption du budget 2007 et du Plan triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2007-2008-2009. À titre d'information, voici la liste des principaux travaux envisagés cette année.

Ingénierie

- Prolongement de nouvelles rues par les promoteurs : projet Guy Blouin
- Réfection de pavage de l'avenue de la Sablière
- Réfection de voirie : rue Leclerc (entre Carter et Saint-Honoré), rue Gagnon (phase 1), boulevard Taschereau Sud (entre Carter et Voyer)
- Trottoirs : avenue de l'École, Place Nelva jusqu'au Centre Jeunesse, boulevard Vachon (Saint-Martin jusqu'au Victorien)
- Aménagement d'une zone tampon dans le parc industriel, secteur ouest
- Modification du feu de circulation à l'intersection Cameron et Vachon
- Correction au réseau pluvial : stabilisation des berges ruisseau Dupuis, ruisseau du Moulin - crépine et captation, rejet du Marais

- Éclairage dans les nouveaux quartiers
- Modification à la station de pompage Chassé (odeurs)

Loisirs

- Remplacement de la barboteuse OTJ
- Aménagement d'un débarcadère

Police

- Achat d'un véhicule de police
- Achat d'un véhicule pour les enquêteurs
- Achat d'un nouveau radar
- Rénovations du poste de police actuel

Protection incendie

- Remplacement du véhicule du Service de sécurité incendie (Astro)
- Achat de cisailles hydrauliques - mâchoires de vie
- Achat d'un bateau de sauvetage

Travaux publics

- Achat d'un camion 1 tonne
- Feux de circulation pour les chantiers
- Réfection stationnement travaux publics

Espérant que ces informations sauront mieux vous faire connaître une partie du travail de vos élus et des employés de la municipalité.

Alcool au volant, SANS GÉNIE, je risque GRO\$!



Guy Cliche
Directeur adjoint
Service de police

Nous savons tous les risques de mélanger l'alcool et le volant pour la sécurité des automobilistes. Mais savez-vous vraiment quelles seraient toutes les conséquences financières d'une première condamnation pour conduite avec les facultés affaiblies? Voici un exemple calculé pour un conducteur de 40 ans, disposant d'un bon dossier d'assuré et propriétaire d'une Honda Accord 2005.

Suspension immédiate du permis de conduire	30 jours
Remorquage du véhicule	28 \$
Remisage du véhicule	18 \$
Révocation du permis de conduire	1 an
Amende minimale	600 \$
Session Alcofrein	150 \$
Évaluation sommaire	220 \$
Frais juridiques	256 \$
Antidémarrreur	
– installation	154 \$
– location mensuelle	1 003 \$
Assurance supplémentaire SAAQ	300 \$
Assurance automobile (passe de 673 \$ à 1 845 \$)	1 172 \$
Déplacement aux États-Unis	
– copie du jugement	428 \$
– ou demande de dispense (waiver)	750 \$

L'information provient de la Table de concertation Beauce Etchemin pour la prévention de l'alcool au volant ainsi que du Comité de prévention de l'alcool au volant de Bellechasse.

Au total, un seul verre de trop pourrait vous coûter un minimum de 4 329 \$, en plus des désagréments causés par la perte temporaire du permis. Ne soyez pas sans génie : confiez vos clés à un ami, ayez un conducteur désigné ou appelez un taxi. Il y va de votre sécurité, de celle des autres et aussi, de la santé de votre portefeuille!



Offre d'emploi Étudiants au Service des travaux publics Saison estivale 2007

La Ville de Sainte-Marie est à la recherche de candidatures afin de pourvoir à des emplois d'étudiants au Service des travaux publics pour la prochaine saison estivale.

Principales fonctions :

- Effectuer divers travaux de terrassement, de construction et d'entretien d'ouvrages publics.
- Opérer diverses machineries, divers véhicules et équipements.

Exigences :

- Être étudiant.
- Être âgé de 18 ans au 15 mai 2007.
- Posséder d'excellentes habiletés à effectuer du travail manuel et à opérer des machineries, véhicules et équipements.

Conditions :

- Les conditions de travail sont celles prévues dans la convention collective en vigueur.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel ou le formulaire d'emploi (disponible au Service des travaux publics) accompagné de vos attestations scolaires, **avant 16 h le 13 avril 2007**, à l'attention de :

Monsieur Maurice Mercier

Directeur Service des travaux publics
484, boulevard Lamontagne
Sainte-Marie (Québec) G6E 4H2
maurice.mercier@ville.sainte-marie.qc.ca

Conseil en bref



Chantale Faucher
Greffière adjointe

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 12 mars 2007, à savoir :

- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1380-2007 décrétant la tarification pour les activités, biens et services.
- La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1382-2007 amendement le règlement de zonage numéro 700-90 et ses amendements. Ce projet vise plus particulièrement à agrandir la zone 217 à même une partie de la zone 128 de façon à y inclure la totalité des lots 3 252 954 (propriété sise au 1484 route du Président-Kennedy Nord) et 3 252 958 (propriété sise au 1466-1470 route du Président-Kennedy Nord) ainsi que modifier la grille des usages et spécifications de la zone 217 agrandie afin d'y autoriser l'usage « culte » à l'intérieur de la catégorie « institutionnel, public ». Ce règlement fera l'objet d'une séance d'information et de consultation publique le 10 avril prochain à 19 h 30.
- La Ville a, dans le cadre des travaux de réaménagement du centre-ville, accordé à

Excavations Gaétan Marcoux inc. le contrat pour les travaux de démolition, de disposition et de transport de trois (3) bâtiments situés sur la rue Notre-Dame Nord.

- À la suite de l'ouverture de soumissions, la Ville a autorisé l'acquisition, pour le Service de police, d'un véhicule de type police pack de l'année 2007 et d'un véhicule 2008 pour les enquêteurs ainsi que pour le Service des travaux publics, d'un camion châssis-cabine 6 roues 2X4 et ce, auprès du *Garage Daniel Paré Dodge Chrysler*.
- La Ville a adopté une résolution visant à appuyer la démarche de la MRC de La Nouvelle-Beauce visant l'annulation des frais interurbains entre les municipalités de la Nouvelle-Beauce et les municipalités voisines.

Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

PROVINCE DE QUÉBEC,

Ville de Sainte-Marie,

Le 13 mars 2007.

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Sainte-Marie.

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, que lors d'une séance spéciale qui sera tenue le **10 avril 2007 à 19 h 45** à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 270 avenue Marguerite-Bourgeoys à Ville de Sainte-Marie, une (1) demande de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de cette municipalité sera étudiée et les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement à la demande de dérogations mineures suivante :

- a) Propriété sise au 591 avenue du Bois-Joli

Lot : 3 254 081 du Cadastre du Québec
Dérogation : Reconnaître la localisation de la remise située dans la cour arrière du lot à une distance de 0,69 mètre de la ligne latérale du lot ainsi qu'à une distance de 0,86 mètre de la marge arrière du lot au lieu d'un minimum de 1,0 mètre tel qu'exigé au règlement de zonage.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce 13 mars 2007.

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

PROVINCE DE QUÉBEC,

Ville de Sainte-Marie,

Le 13 mars 2007.

ADOPTION DU RÈGLEMENT

NUMÉRO 1380-2007

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de la Ville de Sainte-Marie.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière qu'à la séance régulière du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le 12 mars 2007 à 20 h 00, le règlement suivant a été adopté, soit :

Règlement numéro 1380-2007 : Règlement décrétant la tarification pour les activités, biens et services.

Ce règlement dont il peut être pris connaissance au bureau de la greffière durant les heures de bureau entrera en vigueur dans le délai prévu par la loi.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce treizième jour du mois de mars de l'an deux mille sept.

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.



Jacques Filiatrault
Bibliothécaire

À noter : (animation accessible au www.ville.sainte-marie.qc.ca)

- **Heure du conte** : les inscriptions se font à la **bibliothèque uniquement**. Les rencontres prévues sont les : **30 mars; 13 et 27 avril; 11 et 25 mai**. *Faites vite, les places sont limitées!*

Nouveautés (accessibles au biblio.ville.sainte-marie.qc.ca/regard/)

- *Des idées pour la cuisine : Du rustique à l'ultramoderne*, Susan Boyle Hillstrom, Éditions de l'Homme, c2006, 222 p., nombreuses photos couleurs.
- *La route de Dune*, Frank Herbert, Robert Laffont, 2006, 425 p.
- *Le triangle secret : Les larmes du pape*, Didier Convard, Mazarine/Glénat, 2006, 534 p.
- *La création du monde*, Jean d'Ormesson, Robert Laffont, 2006, 210 p.

Club Mariverain de Généalogie

5 000 cartes mortuaires digitalisées!

Les membres du Club savent à quel point vous tenez à ces cartes et c'est pourquoi ils s'empressent de les numériser pour vous les remettre dans les jours qui suivent! Grâce à votre contribution, c'est plus de **5 000 cartes mortuaires** qui sont numérisées! Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont, jusqu'à maintenant, prêté ou donné les cartes mortuaires en leur possession.

Nouveautés

- *Registres numérisés d'état civil du comté de Dorchester incluant ces villes : Abénaquis, Scott et Saint-Cyprien*, par Jean-Pierre-Yves Pepin
- *Registres numérisés d'état civil de Saint-Gervais sur 5 DC, de 1780 à 1940*, par Jean-Pierre-Yves Pepin

Nous tenons à remercier Mme Éliane Couture Perreault pour le don des documents suivants : *Audet dit Lapointe; Familles Couture; Familles Giguère; Familles Giroux; Familles Guay, Castonguay et Gastonguay; Familles Perreault; Familles Vachon.*

Le Club Mariverain de Généalogie a publié le « Répertoire des baptêmes de Sainte-Marie de Beauce en 2 volumes : 1739-2005. » **Vous pouvez acheter ce répertoire aux points de vente suivants** : Bibliothèque Honorius-Provost, Caisse Desjardins de Sainte-Marie, Alimentation du pont, Copies Extra, Maison du tourisme de Sainte-Marie, Dep-O-Coin, Twist Laser, Intermarché, et auprès des membres du Club Mariverain de Généalogie.

Pour toute information : Réal Giguère, président (387-2599); Nicole Poulin-Ferland, vice-présidente (387-8233) ou Diane Faucher-Jacques, secrétaire trésorière (387-5886).

« Réalités et chimères » à la bibliothèque Honorius-Provost



Line Gagnon
Agente de
développement culturel

Le dimanche 14 janvier 2007, à la bibliothèque Honorius-Provost, se tenait le vernissage de l'exposition duo des œuvres des artistes peintres Johanne Maheux et Danielle Giroux, toutes deux de Saint-Georges. Possédant chacune un style bien défini, nos deux complices nous présentent une soixantaine d'œuvres exécutées avec brio, à partir de mediums variés tels l'acrylique, l'huile, le pastel et l'argile. On peut visiter l'exposition aux heures d'ouverture régulières de la bibliothèque, et ce, jusqu'au 8 avril 2007.



Coulée de tire

**Le 1^{er} avril 2007 à 13 h
à la Maison Dupuis
640, rue Notre-Dame Sud**

Organisée par la Corporation de développement touristique de Sainte-Marie

Animation musicale • Présence du Père Gédéon • Tournoi de washers
Balade à bord du Baladeur mariverain • Prix de présence

Coût : 3 \$ par personne

Information et billets disponibles en communiquant avec Denise Germain au 387-3233

Débarcadère sur la rivière Chaudière

Un généreux coup de pouce de Saputo



La Ville de Sainte-Marie est heureuse de souligner l'incroyable collaboration de l'entreprise Saputo qui a accepté de lui céder un terrain situé sur la rue Notre-Dame Nord, immédiatement au nord de l'entreprise J.M. Smucker. Ce terrain permettra la concrétisation d'un projet de débarcadère qui donnera directement accès à la rivière Chaudière. Au nom de tous les citoyens, nous adressons nos plus sincères remerciements aux dirigeants de Saputo. Sur notre photo, de gauche à droite, nous apercevons MM. Normand Duhamel et Claude Pinard, de Saputo, le maire Harold Guay et Louis Normand, directeur du Service des loisirs.

Le samedi 28 avril 2007

L'Association d'entraide communautaire La Fontaine
vous invite à son

SOUPER BÉNÉFICE 5^e édition

au profit de

La Maison de Répit La Fontaine

Notre objectif : Amasser des fonds pour la Maison de Répit La Fontaine qui soutient des familles vivant avec une personne présentant des limitations physiques et/ou intellectuelles.

Plus de 4 000 \$ en prix!

Soirée dansante • Steve Labrecque, chansonnier
Activité surprise • Tirage par élimination



Arrivée : 17 h 30
Polyvalente Benoît-Vachon

Coût : 100 \$
(valide pour 2 personnes)

Pour plus d'information, contacter :
Mélissa Gosselin ou Daniel Leblond au 475-4123